



Genève, le 6 avril 2018  
Aux représentant-e-s des médias

## **Information du département des transports, de l'environnement et de l'agriculture**

### **Avis de travaux: réalisation de forages géotechniques complémentaires - Ancienne Route 28-30**

La direction générale du génie civil effectue des forages complémentaires pour la reconnaissance géotechnique du sous-sol.

Dès le 9 avril 2018, des emprises de travaux auront lieu chez des riverains à l'Ancienne Route n°28-30.

L'accès aux propriétés privées est garanti pendant toute la durée des travaux et les cheminements piétonniers seront maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

Vous trouverez en annexe une [fiche Info mobilité](#) détaillant les mesures mises en place pour tous les modes de déplacement.